

*Message de la déléguée générale du FONJEP, 17.03.20*

Bonjour à tous,

En cette période de propagation du coronavirus COVID 19, le Conseil d'administration et l'équipe du FONJEP tenaient à vous exprimer son soutien et son souhait sincère que votre santé et votre sécurité, ainsi que celles de vos proches, soient préservées.

Nous vous informons que le paiement du poste Fonjep se fera dès lors que salarié n'a pas quitté son poste de travail (démission ou licenciement). Pour les salariés à temps partiel, les salariés en chômage temps plein ou partiel, les salariés en arrêt maladie... le paiement intégral du poste est maintenu.

Dans tous les cas, nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans cette période.

Le 14 mars 2020, le Premier ministre a décidé, à la suite du passage en stade 3 du plan de lutte contre l'épidémie et jusqu'à nouvel ordre, de fermer tous les lieux recevant du public qui ne sont pas indispensables à la vie du pays.

Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des premiers signes d'infections respiratoires (fièvre ou sensation de fièvre, toux) restez chez vous et appelez votre médecin. Si les signes s'aggravent, appelez le 15 ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre.

Il est recommandé de limiter les déplacements et le Gouvernement prend des mesures de renforcement et de simplification des dispositifs proposés aux salariés et aux entreprises dont l'activité est impactée par le coronavirus - COVID-19 : télétravail [4], activité partielle [5] et bénéfice du FNE-Formation [6] en lieu et place de l'activité partielle afin d'investir dans les compétences des salariés en cas de baisse d'activité prolongée.

Face au coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver très régulièrement les mains ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter ;
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades ;
- Éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts.

Bien à vous.

Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI

Déléguée générale